

Rapport d'activité 2020

édité le 30/09/2021

COREVIH IDF EST

750100075 - HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS
APHP

F02. Comités de Coordination Régionale de la lutte
contre l'infection par le VIH (COREVIH)

Validé structure	Validé ES	Confirmé ARS
N/A	N/A	N/A

Identité de la structure

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA STRUCTURE

Nom de la structure	COREVIH IDF EST
MIG	F02. Comités de Coordination Régionale de la lutte contre l'infection par le VIH (COREVIH)
Finess juridique	750712184
Finess géographique	750100075
Établissement de rattachement	HU SAINT LOUIS SITE SAINT LOUIS APHP
ARS compétente	Ile-de-France
Bureau national compétent	Bureau R4 DGOS

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE EXACTE

Adresse	1 AVENUE CLAUDE VELLEFAUX
Code postal	75475
Ville	PARIS 10E ARRONDISSEMENT
Département	PARIS
Région	Ile-de-France

Contacts de l'ARS

Référent 1	Madame KAYEM Priscilla 0144020474 priscilla.kayem@ars.sante.fr
------------	---

Introduction	6
A. Identification / Organisation / Fonctionnement	8
Fiche d'identité de la structure.....	8
Général.....	8
Acteurs participant aux travaux du COREVIH.....	8
Acteurs hospitaliers	9
Etablissements sanitaires	12
Etablissements médico-sociaux	12
Etablissements sociaux	13
Acteurs premier recours.....	13
Collectivités territoriales	13
Associations.....	14
Autres établissements	19
Présentation de la structure	19
B. Moyens	20
Description des équipes	20
ETPR (Méthodologie utilisée notamment pour le RTC : Retraitement comptable et la SAE : Statistique annuelle des établissements de santé)	20
Personnel médical (y compris internes et étudiants)	20
Personnel médical (hors internes et étudiants)	20
Internes et étudiants	20
Personnel non médical	20
Personnels de direction et administratif	21
Personnels des services de soins	21
Personnels éducatifs et sociaux	21
Personnels médico-techniques	21
Personnels techniques et ouvriers	21
Données budgétaires et financières	21
Produits	21
T1 Produits versés par l'assurance maladie (en euros)	22
T2 Autres produits liés à l'activité hors assurance maladie (en euros)	22
T3 Autres produits (en euros)	22
Charges (méthodologie du RTC)	22
T1 Charges de personnel (en euros)	23
T2 Charges à caractère médical (en euros)	23
T3 Charges à caractère général et hôtelier (en euros)	23
T4 Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et charges exceptionnelles (en euros)	23
Charges indirectes (en euros)	23
Remarques.....	24
C.1. Coordination	25
Animation.....	25

Coordination des politiques publiques régionales et nationales	25
Réunions avec l'ARS	25
Le COREVIH a-t-il établi des éléments de diagnostic sur un thème précis ?	25
Le COREVIH est-il impliqué dans un projet « Ville sans sida/etc. » ?	26
Le COREVIH a-t-il été spécifiquement missionné par l'ARS sur une activité de coordination autre (exp : coordination des CEGIDD, coordination de tout ou partie des acteurs de la santé sexuelle, animation territoriale des acteurs...)	26
Correspondants	26
Commissions de travail	26
Thèmes des commissions et noms des pilotes	27
Outils développés par le COREVIH	27
Site Internet	27
Publications	28
Réseaux Sociaux	28
Actions de communication	29
C. Activités 5. Observatoire des pratiques	30
File active année N documentée par le COREVIH	30
Recueil épidémiologique	30
Crise sanitaire : Covid 19	30
C.6. Formation	31
Encadrement des stagiaires	31
Accueil des stagiaires dans l'équipe	31
Encadrement de mémoires, thèses, etc... par l'équipe	31
Contribution à des formations (en tant qu'intervenant)	31
Formations continues professionnelles	31
Secteur Etablissements	31
Secteur EMS	31
Secteur Ville	32
Autres secteurs	32
Autres actions dans le cadre de la formation	32
Conception de programme, de module de formation, outils de formation online, encadrement de DU	32
C.7. Recherche	33
C.9. Amélioration des pratiques	34
État de données sur la PreP	34
Programmes d'éducation thérapeutique	34
Actions du COREVIH dans le cadre de la SNSS dans le cadre de la feuille de route 2018-2020	34
Actions pour lesquelles le COREVIH a été identifié comme acteur opérationnel :	34
Action n°2 : Former les professionnels de santé à la santé sexuelle dans une approche interdisciplinaire	34
Action n°4 : Organiser annuellement en région des campagnes spécifiques de dépistage du VIH, des hépatites virales et des autres IST.	34
Action n°5 : Mettre à disposition des professionnels de santé de premier recours des ressources documentaires en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)	34
Action n°15 : Expérimenter dans des villes à forte prévalence du VIH et des IST des centres de santé sexuelle, d'approche communautaire, sur le modèle anglo-saxon.	35
Action n°16 : Faire émerger et soutenir, dans le cadre d'un appel à projets, des actions novatrices en matière de promotion de la réduction des risques pour les personnes en situation de prostitution	35
Action n°18 : Mieux prendre en compte les questions de vie relationnelle et sexuelle dans les consultations des patients atteints de maladies chroniques et dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient	

.....	35
Action n°19 : Promouvoir la santé sexuelle des personnes vivant avec des troubles psychiques, prises en charge par les équipes sanitaires, sociales ou médico-sociales	35
Action n°20 : Mieux prendre en compte la thématique « vie privée, affective et sexuelle » pour les personnes handicapées ou les personnes âgées accueillies dans un établissement ou service médico-social	35
Action n°21 : Adapter la planification de l'offre en santé sexuelle et reproductive à destination des jeunes en tenant compte des besoins spécifiques ultra-marins et des ressources existantes	35
Action n°22 : Structurer la recherche en santé sexuelle	36
Autres actions	36
D. Perspectives / Projets spécifiques.....	37

Introduction au rapport d'activité

En avant propos

Pour bien remplir ce rapport d'activité : Comprendre à quoi il peut servir !

Ce nouveau rapport d'activité a été élaboré afin d'être utile :

***aux COREVIH eux-mêmes.**

Pour leur faciliter l'appropriation et la lisibilité du plan national VIH et sa déclinaison locale par :

- le repérage du type d'actions à mettre en place, des domaines de la prise en charge sur lesquels ces actions portent , des modalités de suivi mis en place/indicateurs , des publics touchés par les actions .
- la connaissance de l'utilisation des recommandations d'experts, de la pluralité des acteurs participants aux actions et enfin le repérage des difficultés communes à plusieurs COREVIH.

Méthodologiquement, sa pertinence viendra du fait qu'il est le fruit d'une élaboration commune pour :

- susciter une discussion entre les différents acteurs du COREVIH,
- constituer un outil de négociation entre l'ARS, la direction de l'établissement siège et les acteurs du COREVIH

* **aux ARS** : afin de pouvoir utiliser au mieux l'instance de coordination représentative de l'ensemble des acteurs régionaux impliqués dans la lutte contre le VIH que constitue le COREVIH sur son territoire dans l'élaboration et le suivi de la politique régionale de l'ARS

* **à la DGS et à la DGOS** : afin de pouvoir, par la synthèse nationale qui sera faite annuellement et facilitée par l'informatisation du rapport,

- avoir une vision d'ensemble de l'évolution de la mise en œuvre du plan (et permettant aux COREVIH une mise en perspective de leurs actions),
- décliner et permettre la priorisation des actions futures (au niveau local et comme national),
- mieux accompagner la mise en œuvre du plan en appréciant comment les COREVIH ont pu-ou pas mettre en place leurs différentes missions (analyse des réponses du champ 4) et en :
 - * valorisant les points forts et en repérant les difficultés communes à plusieurs COREVIH (analyse des réponses du champ 15) qui demanderaient une réponse nationale
 - * favorisant l'échange d'expériences
- apprécier les données épidémiologiques produites par le COREVIH, la façon dont ils s'en servent pour leurs actions et de repérer les données qui manqueraient
- apprécier les liens entre COREVIH et ARS
- d'apprécier le fonctionnement – y compris budgétaire- du COREVIH (organisation et moyens)

Méthodologie de remplissage du rapport d'activité

L'utilité d'un rapport d'activité tient en grande partie à la façon dont il est réalisé. Le respect des trois étapes suivantes contribue à en faire un travail utile :

2.1 L'élaboration du rapport devrait faire intervenir des personnes différentes, en particulier, il est recommandé l'implication :

- du secrétariat pour certaines données, en particulier la liste des acteurs identifiés, l'actualisation de cette liste et le circuit d'informations mis en place .
- la direction des affaires financières de l'établissement siège pour le budget .
- d'un binôme coordonnateur et pilote de la commission thématique /ou personnes ressources pour la partie qualitative des fiches actions afin d'éviter que le coordonnateur fasse l'ensemble du travail de façon isolé. Ce travail en binôme devrait favoriser la qualité des réponses sur l'action ainsi que l'appropriation du RA par les autres acteurs et donc son utilité !
- du bureau du COREVIH pour validation

2.2 Un temps d'échanges et de discussion, en interne au sein du COREVIH sur les informations produites au sein du RA, entre les différents membres du COREVIH et des différentes commissions thématiques.

2.3 Un temps de présentation/discussion avec l'ARS, pour les actions de l'année N mais aussi pour les perspectives de l'année N+1. Ce temps devrait aussi être utilisé pour que le COREVIH discute avec l'ARS des données épidémiologiques actualisées sur son territoire ainsi que de l'évolution des caractéristiques de l'épidémie et de la prise en charge

2.4 Le rapport se compose de deux chapitres principaux : le rapport « standardisé » et les « fiches actions ». Chacune de ces parties comporte des chapitres correspondant aux différentes rubriques. Un maximum de données ont été prévues en format quantitatif pour

faciliter l'exploitation du rapport sans pour autant négliger l'aspect qualitatif du document. Cependant, afin de faciliter la synthèse nationale et les comparaisons entre COREVIH, il est recommandé de limiter les parties texte autant que possible.

Introduction au rapport standardisé

Avant propos

Le rapport d'activité des COREVIH est un outil de dialogue et de mobilisation entre les différents acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH. Ce rapport dresse un état des lieux de l'utilisation des moyens mis en œuvre pour favoriser la coordination des prises en charge des patients et favoriser la coordination de l'ensemble des professionnels sur le plan régional.

Méthodologie de remplissage du rapport

L'élaboration du rapport nécessite l'intervention collective de différentes personnes, secrétariat pour certaines données en particulier la liste des acteurs identifiés, la direction des affaires financières de l'établissement siège pour le budget, un coordonnateur du COREVIH....

Le rapport est structuré en plusieurs chapitres : l'organisation de la structure qui décrit son fonctionnement général, les moyens utilisés en termes d'effectif ou de budget, la description des missions de coordination, de surveillance, de recherche et d'amélioration des pratiques (animation, outils développés, file active et données épidémiologiques....). Un chapitre dédié sur les perspectives permet de décrire les projets/actions en cours de réalisation et ceux à venir.

A. Identification / Organisation / Fonctionnement

Fiche d'identité de la structure

q3097. Avez-vous mis à jour les contacts de la fiche d'identité de votre structure ?

- Oui
- Non

Remarque : la fiche d'identité est importante pour permettre aux référents de la campagne PIRAMIG de contacter les responsables de la collecte dans les établissements et de les informer des grandes étapes du recueil.

([cliquer ici](#) pour l'ouvrir dans un nouvel onglet)

Général

q62. Date de création de la structure (au format JJ/MM/AAAA)

15/12/2007

q63. Nom du COREVIH

Corevih IDF Est

q64. Région administrative du COREVIH

Ile de France

q65. Territoire de référence du COREVIH

le 3ème, 9ème, 10ème, département Seine et Marne, Essonne, une partie du territoire du 93.

Termes de l'arrêté d'implantation

q66. Superficie du territoire de référence du COREVIH

7934 km2

Termes de l'arrêté d'implantation

q70. Coordonnateur médecin du COREVIH: Numéro du collège d'appartenance

- 1
- 2
- 3
- 4
- *Aucun*

q71. Coordonnateur non médecin du COREVIH: Numéro du collège d'appartenance

- 1
- 2
- 3
- 4
- *Aucun*

q73. Date de mise en place du bureau (au format JJ/MM/AAAA)

12/03/2018

Acteurs participant aux travaux du COREVIH

Acteurs hospitaliers

q78. Nombre d'acteurs hospitaliers (ets correspondants du territoire)

24

Etablissements membres du COREVIH qui participent à la prise en charge des patients VIH en lien avec le COREVIH et avec lesquels il y a eu éventuellement une signature de convention (en particulier pour la mise à disposition de TEC)

q81. Liste des établissements acteurs du COREVIH

1

q79. Etablissement

Saint Louis (75010)

q80. Date signature convention

01/07/2015

2

q79. Etablissement

Lariboisière / Fernand Widal (75010)

q80. Date signature convention

01/07/2015

3

q79. Etablissement

GHEF Site René Arbelletier - Coulommiers (77)

q80. Date signature convention

01/07/2015

4

q79. Etablissement

GHEF Site de Marne La Vallée - Jossigny (77)

q80. Date signature convention

01/07/2015

5

q79. Etablissement

GHEF Site de Meaux (77)

q80. Date signature convention

01/07/2015

6

q79. Etablissement

GHSSM Site de Montereau (77)

q80. Date signature convention

01/07/2015

7

q79. Etablissement

CHSSM Site de Fontainebleau

q80. Date signature convention

01/07/2015

8

q79. Etablissement

CHSSM Site de Nemours

q80. Date signature convention

01/07/2015

9

q79. Etablissement

GHSIF Marc Jacquet - Melun (77)

q80. Date signature convention

01/07/2015

10

q79. Etablissement

CH Léon Binet - Provins (77)

q80. Date signature convention

01/07/2015

11

q79. Etablissement

CH Arpajon

q80. Date signature convention

01/07/2015

12

q79. Etablissement

Centre Médical de Bligny - Briis s/Forge

q80. Date signature convention

01/07/2015

13

q79. Etablissement

CHSF - Corbeil Essonne (91)

q80. Date signature convention

01/07/2015

14

q79. Etablissement

CHSE - Site d'Etampes (91)

q80. Date signature convention

01/07/2015

15

q79. Etablissement

CHSE - Site de Dourdan (91)

q80. Date signature convention

01/07/2015

16

q79. Etablissement

GHNE - Site de Juvisy s/Orge (91)

q80. Date signature convention

01/07/2015

17

q79. Etablissement

GHNE - Site d'Orsay (91)

q80. Date signature convention

01/07/2015

18

q79. Etablissement

GHNE - Site de Longjumeau

q80. Date signature convention

01/07/2015

19

q79. Etablissement

GHT GPNE - Site d'Aulnay-sous-Bois (93)

q80. Date signature convention

01/07/2015

20

q79. Etablissement

GHT GPNE - Site de Montreuil (93)

q80. Date signature convention

01/07/2015

21

q79. Etablissement

GHT GPNE - Site de Montfermeil (93)

q80. Date signature convention

01/07/2015

22

q79. Etablissement

GHU 93 - Site d'Avicenne

q80. Date signature convention

01/07/2015

23

q79. Etablissement

GHU 93 - Site de Jean Verdier

q80. Date signature convention

01/07/2015

24

q79. Etablissement

EPS Ville Evrard - Neuilly sur Marne (93)

q80. Date signature convention

01/07/2015

Etablissements sanitaires

q4088. Nombre d'établissements sanitaires

Aucune donnée

q4090. Liste des établissements sanitaire acteurs du COREVIH

1

q4089. Etablissement

Cegidd

Etablissements médico-sociaux

q4091. Nombre d'établissements médico-sociaux

Aucune donnée

q4093. Liste des établissements médicaux-sociaux acteurs du COREVIH

1

q4092. Etablissement

Aucune donnée

Etablissements sociaux

q4094. Nombre d'établissements sociaux

Aucune donnée

q4096. Liste des établissements sociaux acteurs du COREVIH

1

q4095. Etablissement

Aucune donnée

Acteurs premier recours

q4097. Nombre acteurs de premier recours

Aucune donnée

q4099. Liste des acteurs de premier recours acteurs du COREVIH

1

q4098. Etablissement

Réseaux médecine de ville

Collectivités territoriales

q4100. Nombre de collectivités territoriales

5

q4102. Liste des collectivités territoriales acteurs du COREVIH

1

q4101. Etablissement

Département Essone

2

q4101. Etablissement

Département Seine et Marne

3

q4101. Etablissement

Ville de Paris

4

q4101. Etablissement

Département 93

5

q4101. Etablissement

Région île de France

Associations

q4103. Nombre d'associations

39

q4105. Liste des associations acteurs du COREVIH

1

q4104. Etablissement

Act Up

2

q4104. Etablissement

Actions traitements

3

q4104. Etablissement

Aids

4

q4104. Etablissement

Arcat Santé

5

q4104. Etablissement

Chrétiens et santé sexuelle

6

q4104. Etablissement

Espoir

7

q4104. Etablissement

Pari-T

8

q4104. Etablissement

Checkpoint Groupe SOS

9

q4104. Etablissement

Comité des familles

10

q4104. Etablissement

Dessine moi un mouton

11

q4104. Etablissement

Diagonale IDF

12

q4104. Etablissement

Ikambere

13

q4104. Etablissement

Les petits bonheurs

14

q4104. Etablissement

Sida info service

15

q4104. Etablissement

Sidaction

16

q4104. Etablissement

Sol en si

17

q4104. Etablissement

TR5 CH V

18

q4104. Etablissement

Acceptess-T

19

q4104. Etablissement

ACSC

20

q4104. Etablissement

Agir pour la santé des femmes

21

q4104. Etablissement

Afrique Avenir

22

q4104. Etablissement

AGS Asso

23

q4104. Etablissement

Actif Santé

24

q4104. Etablissement

Amicale du nid

25

q4104. Etablissement

Aremedia

26

q4104. Etablissement

Aurore

27

q4104. Etablissement

Assamede

28

q4104. Etablissement

La rose des vents

29

q4104. Etablissement

Marie Madeleine

30

q4104. Etablissement

Basiliade

31

q4104. Etablissement
CSAPA Monceau

32

q4104. Etablissement
Gaïa Paris

33

q4104. Etablissement
FNASAT

34

q4104. Etablissement
Lits halte soins santé les voisins

35

q4104. Etablissement
Migrations santé

36

q4104. Etablissement
PASTT

37

q4104. Etablissement
Le Planning familial

38

q4104. Etablissement
Vie enfance espoir 91

39

q4104. Etablissement

UDAF91

Autres établissements

q83. Nombre de ces autres acteurs

Réponse ignorée

q86. Liste de ces acteurs du COREVIH

1

q84. Etablissement

Aucune donnée

q85. Date signature convention

Aucune donnée

q4106. Nombre de conventions signées avec les acteurs

23

q4107. Thèmes des conventions (ex : mise à disposition de temps de TECs, prestation de service...)

Convention de mise à disposition des personnels TECs

Présentation de la structure

q172. Commentaires et remarques

Le CoreVIH IdF Est regroupe 24 établissements implantés dans des territoires très disparates (Paris intra-muros, petite et grandecouronne).

Parmi ces 24 établissements, 4 appartiennent à l'AP-HP et les 20 autres (soit la majorité) n'en font pas partie.

Le logiciel e-nadis (dossier médical informatisé) utilisé pour le recueil épidémiologique est implanté dans 20 établissements.

B. Moyens

Si les données du RTC ne sont pas disponibles ou à jour, vous pouvez calculer les charges directes à partir du découpage en unités fonctionnelles et faire une estimation des charges indirectes à partir des données précédentes.

Description des équipes

ETPR (Méthodologie utilisée notamment pour le RTC : Retraitement comptable et la SAE : Statistique annuelle des établissements de santé)

Description des équipes

Les ETP demandés sont des ETPR (équivalent temps plein moyen annuel rémunéré).

Extraits de l'aide au remplissage de la SAE :

- Nous considérons dans ce chapitre les ETPR moyens annuels, correspondant à la moyenne des ETPR mensuels (ex. 1 salarié rémunéré à mi-temps du 01 juillet au 31 décembre compte pour 0,25 ETPR).

- HU : Pour tenir compte de leur double appartenance, les praticiens hospitalo-universitaires doivent être comptés comme 0,5 ETPR

- Attachés : compter 1 ETPR si l'attaché effectue 10 vacations par semaine.

- L'ETPR d'un salarié est au plus égal à 1, même si la durée du travail est supérieure à la durée légale

[Aide au remplissage](#)

i323. Total des ETP moyens annuels rémunérés	18.48
i324. Pourcentage de Personnels médicaux (hors internes et étudiants) en ETP (ex. PH / PHC / PA)	0.54

Personnel médical (y compris internes et étudiants)

i2248. Nb ETP moyens annuels rémunérés pour le personnel médical (yc internes et étudiants)	0.10
---	------

Personnel médical (hors internes et étudiants)

q272. Nb ETP total pour le personnel médical (hors internes et étudiants)	0.10
Si possible valeur RTC	

Internes et étudiants

q2249. Nb ETP moyens annuels rémunérés Internes et FFI	0.00
Si possible valeur RTC	

q2250. Nb ETP moyens annuels rémunérés Etudiants	0.00
--	------

Personnel non médical

i2282. Nombre d'ETP « personnel non médical »	18.38
---	-------

Personnels de direction et administratif

Personnels de direction, Directeurs de soins, Personnels administratifs dont Secrétaires médicaux et Assistants médico-administratifs

q276. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels de direction et administratif »	14.68
---	-------

Si possible valeur RTC

q231. ==> dont ETP assistant médico-administratif(ex Secrétaires médicales)	0.80
---	------

Personnels des services de soins

q2269. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels des services de soins	0.00
--	------

Si possible valeur RTC

Personnels éducatifs et sociaux

Cadres socio-éducatifs, Educateurs spécialisés, Assistants de service social

q2251. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels éducatifs et sociaux	0.00
---	------

Si possible valeur RTC

i329. Pourcentage de personnels scientifiques et TEC en ETP	Aucune donnée
---	---------------

Personnels médico-techniques

q2252. "Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels médico -techniques »"	3.70
---	------

Personnels techniques et ouvriers

Ingénieurs, Personnels des services techniques, Personnels informatique et organisation, Personnels des services ouvriers et des services intérieurs, Conducteurs ambulanciers, Techniciens de recherche clinique, biostatisticien, ingénieurs, web-master

q2253. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels techniques et ouvriers	0.00
---	------

Si possible valeur RTC

i2284. Pourcentage de Personnels médico-techniques	20.02
--	-------

Données budgétaires et financières

Produits

Préciser ici les produits perçus au titre du dispositif faisant l'objet du rapport d'activité (produits perçus par le centre). Ne pas renseigner la totalité des produits de l'établissement.

i343. Total des produits déclarés	1235123.00
-----------------------------------	------------

T1 Produits versés par l'assurance maladie (en euros)

Le titre 1 comprend les produits : de la tarification des séjours, des médicaments et dispositifs médicaux facturés en sus, des prestations actes et consultations faisant l'objet d'une tarification spécifique, des forfaits annuels, des dotations DAF, MIGAC et FIR.

i334. Part de la MIG et du FIR dans les produits (en %)	100.00
q3712. Total des produits du titre 1	1235123.00
q335. Dotation issue de la MIGAC dont MERRI (compte 73118)	0.00
q355. Dotation issue du Fond d'Intervention Régional : FIR (compte 7471)	1235123.00

T2 Autres produits liés à l'activité hors assurance maladie (en euros)

Le titre 2 comprend les produits d'activité hospitalière non pris en charge par l'assurance maladie : compléments de la tarification des séjours, forfaits journaliers, produits des prestations délivrées aux patients étrangers non assurés en France, prestations auprès d'un autre établissement, produits provenant d'autres organismes publiques (Etat, Collectivités...)

q3714. Total des produits du titre 2	0.00
--------------------------------------	------

T3 Autres produits (en euros)

Le titre 3 comprend les produits non liés à une activité hospitalière : Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes, rétrocession de médicaments, subventions d'exploitation et participations, produits financiers ainsi que les produits liés à la gestion financière (déstockage et immobilisation de production, reprises sur amortissements, dépréciations et provisions...)

q3716. Total des produits du titre 3 (si possible valeur RTC)	0.00
---	------

Les produits de titre 3 sont les produits considérés comme déductibles selon la définition de la méthodologie RTC. Le montant de produit demandé est donc celui du RTC. Pour connaître ce montant, nous vous invitons à consulter l'onglet « PIRAMIG » de VALID-RTC pour le reporter ici.

Charges (méthodologie du RTC)

Préciser ici les charges du dispositif faisant l'objet du rapport d'activité. Ne pas renseigner la totalité des charges de l'établissement. Il s'agit du titre 1 netté des comptes de remboursements. Les valeurs du RTC sont à reporter ici pour les établissements concernés. Pour cela, vous pouvez vous référer à l'onglet "PIRAMIG" dans VALID-RTC.

Nouveau : Compte tenu de l'absence de RTC cette année, nous proposons d'estimer les charges indirectes à partir du pourcentage de charges indirectes déjà observé l'année précédente sur cette même unité fonctionnelle. Dans tous les cas, toutes les précautions seront prises lors de l'interprétation de ces charges indirectes par le niveau régional et national.

i361. Total des charges nettes déclarées (directes et indirectes)	1233950.00
---	------------

T1 Charges de personnel (en euros)

Le titre 1 comprend les charges de personnels : personnels extérieur, rémunérations du personnel médical, non médical, permanence des soins, impôts, taxes et charges sociales directement liés à ces personnels. Il s'agit du titre 1 netté des comptes de remboursements.

i362. Part des charges de personnel dans le total des charges (en %)	77.03
i363. Coût de l'ETPR hors internes et étudiants	51434.96
i3719. Total des charges directes de personnel (T1)	950518.00
q364. Charges nettes de personnel médical (comptes 631+633+64) hors internes et étudiants et hors Charges de personnel médical extérieur (intérimaire et autre)	8697.00
q3720. Charges nettes internes et étudiants (comptes 631+633+64)	0.00
q365. Charges nettes de personnel non médical salarié (comptes 631+633+64)	941821.00

T2 Charges à caractère médical (en euros)

Le titre 2 comprend les charges à caractère médical : produits, fournitures, marchandises, matières premières à caractère médical ou pharmaceutique ; entretien, réparation de biens, locations et sous traitance à caractère médical.

q366. Total des charges directes à caractère médical (T2)	297.00
---	--------

T3 Charges à caractère général et hôtelier (en euros)

Le titre 3 comprend les charges à caractère hôtelier et général : achats non médicaux, d'entretien, gestion courante, autres charges externes.

Dans la méthodologie du RTC, il est convenu de ne conserver dans le titre 3 que les charges directement affectées à l'unité fonctionnelle. Les charges indirectement affectées apparaîtront en charges indirectes sur les sections de Logistique et Gestion Générale (LGG) et, le cas échéant, sur les sections de Logistique Médicale (LM).

q3723. Total des charges directes à caractère hôtelier et général (T3)	85488.00
--	----------

T4 Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et charges exceptionnelles (en euros)

Le titre 4 comprend les charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles.

Dans la méthodologie du RTC, il est convenu de ne conserver dans le titre 4 que les charges directement affectées à l'unité fonctionnelle déduction faite de nombreuses charges qui sont traitées en

« charges non incorporables » car elles ne relèvent pas directement de la production de soins. Les charges indirectement affectées à l'UF sont traitées en charge indirectes de structure (STR).

q3725. Total des charges directes de Charges d'amortissement, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles (T4)	27.00
---	-------

Charges indirectes (en euros)

i373. Part des charges indirectes dans le total des charges (en %)	16.02
i2905. Total des charges indirectes	197620.00

q2257. ==> Dont Logistique Médicale (LM)	0.00
q376. ==> Dont Médico Technique (SAMT)	0.00
q2256. ==> Dont Logistique et Gestion Générale (LGG)	0.00
q374. ==> Dont Frais de structure (STR)	197620.00

Remarques

q385. Préciser les difficultés rencontrées dans le remplissage de cette partie.

Aucune donnée

C.1. Coordination

Animation

q964. Nombre de réunions bureau	11
q4113. Nombre moyen de personnes présentes aux réunions de Bureau	9
q965. Nombre de séances plénières	3
q4114. Nombre moyen de personnes présentes aux séances plénières	50
i966. Nombre de réunions bureau + Nombre de séances plénières	14
q968. Ratio des titulaires présents ou représentés lors des réunions bureau et séances plénières	
1 q967. Ratio des titulaires présents ou représentés	
	20.00

Coordination des politiques publiques régionales et nationales

Réunions avec l'ARS

q4115. Nombre	8
q4116. Modalités de contractualisation COREVIH – ARS (CPOM, Feuille de route, autres)	
CPOM	
Ex : CPOM, Feuille de route,...	
q4117. Contractualisation annuelle ou pluriannuelle	
◦ <i>Annuelle</i>	
◦ pluriannuelle	

Le COREVIH a-t-il établi des éléments de diagnostic sur un thème précis ?

q4118. Nombre de diagnostic	4
q4119. Commentaires	
Epidémiologie, effectifs, activités, diagnostic	
Etablissement de diagnostics multiples (habitats, logement, type de traitement..)	
Un nombre important peut être résolu en terme de qualité de la prise en charge	
q4120. Axes d'amélioration	
Aucune donnée	

Le COREVIH est-il impliqué dans un projet « Ville sans sida/etc. » ?

q4121. Nombre de projets 4

q4122. Commentaire

Essonnes sans sida
IDF sans Sida
Paris sans Sida
Seine Saint Denis sans sida

Le COREVIH a-t-il été spécifiquement missionné par l'ARS sur une activité de coordination autre (exp : coordination des CEGIDD, coordination de tout ou partie des acteurs de la santé sexuelle, animation territoriale des acteurs...)

q4123. Nombre de projets de coordination 1

q4124. Commentaires

Pilotage de l'intercorevih Outils de protection

Correspondants

q4125. Nombre d'actions spécifiques organisées annuellement en région pour promouvoir le dépistage et/ou tout autre outil de prévention du VIH, des hépatites virales et des autres IST. 2

Nombre / Contexte / Co-partenaire

q989. Correspondant identifié à l'ARS

- Oui
- Non

q990. Fichier d'adresses de correspondants du COREVIH

- Oui
- Non

Professionnels ou non.

q991. Nombre de correspondants identifiés dans le fichier : 1500

Professionnels ou non. Mailing du COREVIH

q992. Dernière date de mise à jour du fichier d'adresses

en permanence

"JJ/MM/AA ou "en permanence"

Commissions de travail

q4126. Nombre de commissions de travail mises en place 9

Thèmes des commissions et noms des pilotes

q4127. Commissions

Femmes
Migrants/Migrantes
Prison
Psychiatrie
Recherche clinique

Intercorevih outils de protection
Intercorevih santé sexuelle
Intercorevih épidémiologie
Intercorevih Prise en charge
Intercorevih Dépistage

q4128. Activité / thème de la commission

Femmes et VIH : Dr Rose NGUYEN TAN LUNG
Migrants/Migrantes : Pr Olivier Bouchaud
Prison : Pr Jean Luc Boussard
Psychiatrie : Josiane Phalip Le Besnerais
Recherche clinique : Pr Jean Michel Molina

Intercorevih outils de protection PREP /TPE : Pr Jean Michel Molina
Intercorevih santé sexuelle
Intercorevih épidémiologie : Dr Valentin
Intercorevih Prise en charge
Intercorevih Dépistage : médecine de ville (Pr Landman), établissements de santé (Pr Jade Ghosn)

q4129. Structure d'appartenance du ou des pilote(s) de la commission

- service médical hospitalier
- CEGIDD
- CPEF
- EICCF
- Réseau de Santé
- Associations représentantes des usagers
- Associations de prévention et de promotion de la santé non représentantes des usagers
- SUMPS

q4130. Le pilote membre est-il nommé dans l'arrêté préfectoral ou acteur non membre

Aucune donnée

Outils développés par le COREVIH

Site Internet

q981. Site internet (adresse)

corevihest.fr/

q982. Espace dédié aux membres sur le site internet

- Oui
- Non

Publications

q4131. Le bulletin d'information est-il diffusé sous un format numérique ou papier ?

- *Numérique*
- *papier*

q988. Fréquence de publication du bulletin d'information

- *Journalière*
- *Hebdomadaire*
- *Mensuelle*
- *Trimestrielle*
- *Semestrielle*
- *Annuelle*
- *Ne sait pas*

q2238. Nombre distribué dans l'année

Aucune donnée

Réseaux Sociaux

q4132. Disposez-vous d'un compte Facebook ?

- *Oui*
- *Non*

q4133. Nombre d'abonnés à la page Facebook

Aucune donnée

q4134. Nombre de publications

Aucune donnée

q4135. Disposez-vous d'un compte Instagram ?

- *Oui*
- *Non*

q4136. Combien d'abonnés avez-vous sur votre compte Instagram ?

Aucune donnée

q4137. Nombre de publications

Aucune donnée

q4138. Disposez-vous d'un compte Twitter ?

- *Oui*
- *Non*

q4139. Combien d'abonnés avez-vous sur votre compte Twitter ?

Aucune donnée

q4140. Nombre de publications

Aucune donnée

q4141. Avez-vous noué des partenariats/conventions avec des partenaires associatifs ou privés pour diffuser vos informations ?

- *Oui*
- *Non*

q4142. Si oui, combien, quel format ?

Aucune donnée

Actions de communication

q4144. Ressources documentaires mises à disposition pour les acteurs du territoire en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)

- Oui
- *Non*

Nombre de ressources déployées / thème / public ciblé (usagers, professionnel de santé (hors 1er recours), 1er recours spécifiquement...)

C.Activités 5. Observatoire des pratiques

File active année N documentée par le COREVIH

q1339. File active année

12064

La file active est définie par le nombre de patients ayant eu au moins une consultation ou hospitalisation (hospitalisation classique ou de jour) dans l'année considérée, dans un des services prenant en charge les personnes vivant avec le VIH rattaché au Corevih

q1342. File active VIH adultes année N (non incluse dans le recueil ANRS CO4 FHDH et ANRS CO3)

1

q1340. Source dont est issue la file active

dossiers papiers, excel ou déclaratif

(Démultiplier si vous avez plusieurs sources)

q1341. Nombre de patients issus de cette source

728

Recueil épidémiologique

q155. Pourcentage de la file active que représentent ces établissements de santé par rapport à l'ensemble du Corevih 94.00

Remarque : La file active est définie par le nombre de patients ayant eu au moins une consultation ou hospitalisation (hospitalisation classique ou de jour) dans l'année considérée, dans un des services prenant en charge les personnes vivant avec le VIH rattaché au Corevih

q154. Nombre d'établissements de santé participant au recueil épidémiologique 21

q156. Nombre de cabinets de ville participant au recueil épidémiologique 0

Crise sanitaire : Covid 19

q4279. Nombre d'études COVID (Essais thérapeutiques, cohortes, vaccinations,...) gérées par les ressources humaines du COREVIH (TECs, Data Manager, Chef de projet,...) 39

q4280. Nombre de patients COVID inclus dans les études 214

q4281. Nombre de patients COVID inclus dans les cohortes 413

q4282. Nombre de personnels COREVIH partis en renfort sanitaire (Recherche clinique) 7

C.6. Formation

Encadrement des stagiaires

Accueil des stagiaires dans l'équipe

q1034. Nombre d'internes par an	3
q1157. Nombre de stagiaires autres	0
q1158. Jours de présence des stagiaires autres	0

Encadrement de mémoires, thèses, etc... par l'équipe

q1051. Nombre	2
q1052. Thèmes	Encadrement méthodologique, statistique pour 1 thèse de médecine et un mémoire de master: Efficacité et tolérance du traitement antirétroviral chez les patients co-infectés par TB/VIH et démarrant un traitement à base de rifampicine : Comparaison de l'efavirenz aux anti-intégrases (raltégravir et dolutégravir). Évaluation de l'incidence des cardiopathies ischémiques silencieuses chez les patients VIH dépistées par scintigraphie myocardique couplée à un test d'effort.

Contribution à des formations (en tant qu'intervenant)

q1022. Contribution à des formations : Types de formation	Du médiation en santé Formation Nadis
q1031. Nombre d'heures d'intervention	56.00

Formations continues professionnelles

Secteur Etablissements

q1159. Nombre total de sessions	0
q1163. Thèmes	NA

Secteur EMS

q1164. Nombre total de sessions	Réponse ignorée
q1165. Nombre de journées	Réponse ignorée
q1166. Nombre de participants	Réponse ignorée

q1167. Nombre de journées-stagiaires	Réponse ignorée
--------------------------------------	-----------------

Secteur Ville

q1169. Nombre total de sessions	Réponse ignorée
---------------------------------	-----------------

q1170. Nombre de journées	Réponse ignorée
---------------------------	-----------------

q1171. Nombre de participants	Réponse ignorée
-------------------------------	-----------------

q1172. Nombre de journées-stagiaires	Réponse ignorée
--------------------------------------	-----------------

Autres secteurs

q1174. Nombre total de sessions	Réponse ignorée
---------------------------------	-----------------

q1175. Nombre de journées	Réponse ignorée
---------------------------	-----------------

q1176. Nombre de participants	Réponse ignorée
-------------------------------	-----------------

q1177. Nombre de journées-stagiaires	Réponse ignorée
--------------------------------------	-----------------

Autres actions dans le cadre de la formation

Conception de programme, de module de formation, outils de formation online, encadrement de DU

q1179. Nombre	1
---------------	---

q1180. Thèmes	
DU médiation en santé	

C.7. Recherche

i680. Nombre de patients inclus dans des essais, cohortes ou pour lesquels un retour au dossier a été effectué	968
q674. Nombre de patients inclus dans des essais publics VIH	238
q681. Nombre de patients inclus dans des essais privés VIH	160
q682. Nombre de patients inclus dans des cohortes publiques VIH hors FHDH	465
q683. Nombre de patients pour lesquels un retour au dossier à été effectué dans le cadre des études FHDH	29
q684. Nombre de patients inclus dans des essais publics de co-infection hépatite	42
q685. Nombre de patients inclus dans des essais privés de co-infection hépatite	0
q686. Nombre de patients inclus dans des cohortes publiques de co-infection hépatite	34

C.9. Amélioration des pratiques

État de données sur la PreP

q4220. FA	4464
q4221. Nombre d'initiations dans l'année	1273

Programmes d'éducation thérapeutique

q4222. Le COREVIH coordonne-t-il un ou des programme(s) d'éducation thérapeutique ?

- Oui
- Non

q4223. Si oui, indiquer le ou les thèmes de ces programmes

Aucune donnée

Actions du COREVIH dans le cadre de la SNSS dans le cadre de la feuille de route 2018-2020

Actions pour lesquelles le COREVIH a été identifié comme acteur opérationnel :

Action n°2 : Former les professionnels de santé à la santé sexuelle dans une approche interdisciplinaire

q4225. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4226. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Actions avec AIDS dans le cadre de l'étude Prevenir

Action n°4 : Organiser annuellement en région des campagnes spécifiques de dépistage du VIH, des hépatites virales et des autres IST.

q4227. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4228. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Partenaires développés : Cegidd et associations

Action n°5 : Mettre à disposition des professionnels de santé de premier recours des ressources documentaires en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)

q4229. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4230. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°15 : Expérimenter dans des villes à forte prévalence du VIH et des IST des centres de santé sexuelle, d'approche communautaire, sur le modèle anglo-saxon.

q4231. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

Action n°16 : Faire émerger et soutenir, dans le cadre d'un appel à projets, des actions novatrices en matière de promotion de la réduction des risques pour les personnes en situation de prostitution

q4233. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4234. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°18 : Mieux prendre en compte les questions de vie relationnelle et sexuelle dans les consultations des patients atteints de maladies chroniques et dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient

q4235. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4236. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°19 : Promouvoir la santé sexuelle des personnes vivant avec des troubles psychiques, prises en charge par les équipes sanitaires, sociales ou médico-sociales

q4237. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4238. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°20 : Mieux prendre en compte la thématique « vie privée, affective et sexuelle » pour les personnes handicapées ou les personnes âgées accueillies dans un établissement ou service médico-social

q4240. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°21 : Adapter la planification de l'offre en santé sexuelle et reproductive à destination des jeunes en tenant compte des besoins spécifiques ultra-marins et des ressources existantes

q4241. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4242. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°22 : Structurer la recherche en santé sexuelle

q4243. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- *Oui*
- *Non*

q4244. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Autres actions

q4246. Autres actions de la feuille de route auxquelles le COREVIH participe

1

q4245. Action

Aucune donnée

q4247. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

D. Perspectives / Projets spécifiques

q513. Description des projets actuels

L'année 2020 a été marquée par une organisation du travail compliquée en lien avec la pandémie de Coronavirus. En effet les personnels ont été mis à disposition des services cliniques pour le suivi des études cliniques covid notamment. Une interruption des prises en charge (primo prep et fermeture temporaire cegidd) a également eu lieu ce qui a fortement perturbé l'activité et son suivi.

Néanmoins l'ensemble des commissions internes au corevih IDF Est ont été maintenues ainsi que la commission intercorevih "outils de prévention".

Commission Psychiatrie :

Les ateliers d'échanges cliniques se poursuivent.

Une soirée thématique est en cours d'organisation pour l'automne sur le thème de la prise en charge des patients infectés VIH en psychiatrie.

Commission Prisons :

Les activités de la Commission Prisons se sont principalement concentrées sur l'élaboration d'un questionnaire épidémiologique à diffuser dans le cadre du lancement d'une étude virologique en milieu carcéral visant à évaluer la prévalence des viroses chroniques. Cette étude, diffusée à l'ensemble des médecins coordinateurs d'unités sanitaires des établissements pénitentiaires d'Ile-de-France a vocation à proposer des données actualisées de la prévalence des viroses chroniques en milieu carcéral (les dernières officielles remontant à l'étude PREVACAR de 2010). La date limite de remontée des données est fixée au début d'année 2022.

Commission Femmes et VIH :

La Commission Femmes et VIH travaille à la réalisation d'une seconde série de cinq vidéos sur le thème de la prévention diversifiée du VIH et des IST, en collaboration avec l'école e-artsup (école de création visuelle et d'animation). Ces vidéos ont vocation à être diffusées auprès d'associations, sur les réseaux sociaux, le site Internet du COREVIH ou autres plateformes adéquates.

La Commission accompagne également la mise en place de groupes de paroles destinés aux femmes vivant avec le VIH. Un annuaire des centres d'AMP (d'Ile-de-France) prenant en charge les patients VIH/VHB/VHC + est en cours de mise à jour.

Commission Recherche clinique :

L'objectif de cette Commission est de mener des études de recherche clinique pour améliorer la qualité des soins.

Plusieurs projets de recherche sont explorés :

- Analyse des causes de décès au sein du corevih IDF Est
- Etudes concernant les cancers du pancréas au cours de l'infection VIH, les génériques, les co infections VIH/VHC..

Commission Migrants Migrantes :

Les travaux de la Commission Migrants-Migrantes sont concentrés sur l'organisation d'un événement festif autour de la prévention du VIH et de la santé sexuelle des personnes migrantes prévue à Evry à l'automne 2021 (si la situation sanitaire le permet – les travaux d'organisation ayant déjà été mis à l'arrêt au cours de l'année 2020).

Sont conviés à cette soirée d'information des personnes identifiées comme « relais communautaires » : des personnes influentes au sein des communautés issues d'Afrique subsaharienne et dont la place leur permettra de retransmettre les messages diffusés lors de la soirée par les professionnels de santé et autres acteurs présents. Les messages seront diffusés au cours d'ateliers thématiques animés par des personnes issues de la Commission Migrants-Migrantes et des communautés représentées.

Il s'agit d'un projet pilote : si les objectifs définis sont rencontrés, les membres de la Commission envisagent de reconduire l'événement au sein d'autres communes sur le territoire du COREVIH Ile-de-France Est.

Commissions InterCOREVIH « Outils de protection » (PrEP-TPE) :

Les groupes de travail réunis par la Commission PrEP-TPE ont vocation à améliorer l'information autour de ces outils de protection, auprès des publics comme des professionnels de santé, d'identifier les besoins de formation des soignants et d'y apporter une réponse, de faire le point sur l'accès à la PrEP et au TPE au niveau francilien et de formuler des recommandations et/ou mettre en place des actions si nécessaire. Il est demandé à chaque groupe de travail de fournir un livrable écrit une fois les travaux de la Commission terminés.

Les réunions de la Commission réunissent professionnels de santé, associatifs, représentants institutionnels et des tutelles ou membres d'autres COREVIH franciliens.

q514. Description des perspectives/projets futurs

La prise en compte de la thématique "santé sexuelle" dans le cadre de l'intégration dans la stratégie nationale santé sexuelle implique un tournant dans les thèmes et les acteurs des différents corevih.

Des débats sont en cours au niveau national afin d'évoquer les modalités de ce tournant.

Le bureau du corevih a entamé une réflexion sur l'entrée éventuelle en son sein de nouveaux acteurs relevant du champ de la santé sexuelle comme les sages femmes, les sexologues qui pour le moment n'en font pas partis. Les conclusions du rapport du groupe "Avenir des corevih" rendus en septembre prochain éclaireront et orienteront ces nouvelles orientations.

La nouvelle mandature prévue en mars 2022 devrait également prendre en compte ces évolutions.

L'année 2021 est cependant marquée par le maintien d'une relative incertitude sur le fonctionnement à venir du corevih en lien avec la poursuite de la pandémie de Coronavirus.

Le premier trimestre a été très impacté sur les plans cliniques et organisationnels et les incertitudes demeurent sur la deuxième partie de l'année.

intégration de la stratégie nationale santé sexuelle

Les nouvelles perspectives engagées par la possibilité pour les médecins généralistes de prescrire la Prep en ville engage pour le corevih une phase de préparation à ce changement qui a été mise en oeuvre au sein de la commission Prep TPE: des lieux de stage et formation ont été proposés à l'ensemble des professionnels de ville d'île de France.